

Challenge Run & Bike de Cerfontaine : édition 2024.

Voici les infos et consignes utiles. (Coordinateur : 0472/762032).

- 1) Lors de chaque manche (9 cette année), il sera donné 2 départs espacés de 5 minutes. Le premier départ sera celui de la longue distance. Pour les manches se déroulant le samedi, le premier départ aura lieu à 14H30. Pour les épreuves du dimanche, le premier départ se fera à 10H30.
- 2) Le bureau d'inscription sera ouvert 1H30 avant le départ. Il n'y a pas de préinscription. Le prix de l'inscription est de 12 euros par équipe à chaque manche. Lorsque vous complétez le bulletin d'inscription, il est demandé de le remplir complètement et lisiblement (pour une personne qui n'a pas l'habitude de vous lire...). Cela évitera certains désagréments, certaines discussions inutiles et permettra à l'organisation de vous contacter plus facilement, notamment lors de l'invitation à la remise des prix finale.
- 3) La caution s'élève à 5 euros pour les deux dossards lors de chaque manche. Cette somme sera restituée après chaque course à la seule condition que les deux dossards soient rendus. Il ne sera fait aucune exception car à force de devenir bon, on devient « bonasse » et trop souvent perdant. Réclamer sa caution aux organisateurs de la manche suivante ne sera pas accepté vu que ce sont des personnes différentes **œuvrant bénévolement** pour une autre association.
- 4) **Pour être classé au challenge.**
Pour les participants souhaitant figurer dans les classements généraux par équipes et individuels, un formulaire d'inscription au challenge (différent du bulletin d'inscription à la course du jour) sera à compléter et à remettre à la caisse inscription au challenge, (caisse différente de celle des organisateurs du jour) avant le 25 février 2024. Passé ce délai, il sera trop tard pour apparaître dans les classements généraux. Ce bulletin d'inscription ne doit être complété qu'une seule fois et est individuel. Chaque participant sera dès lors repris dans les classements en fonction de sa date de naissance. Si 2 membres d'une même équipe s'inscrivent au challenge, ils seront tous les deux repris dans les classements individuels et par équipe. L'inscription au challenge s'élève à 5 euros par personne.
- 5) Attribution des points.
Lors de chaque manche, les participants composant l'équipe victorieuse se verront attribuer 1000 points. Les participants de l'équipe terminant à la deuxième place se verront attribuer 995 points et ainsi de suite.
Dans le classement individuel par catégorie, chaque participant recevra le nombre de points qui lui a été attribué en fonction de son arrivée toute catégorie confondue (classement scratch).
Dans le classement par équipe, l'équipe sera classée dans sa catégorie en fonction de sa position d'arrivée dans sa catégorie.
Pour bien comprendre, prenons l'exemple suivant.
Une équipe mixte première de sa catégorie termine la course du jour à la 12^{ème} place au scratch.
Elle est composée d'un vétéran et d'une dame élite.
Dans le classement individuel, les deux membres de cette équipe seront classés dans leur catégorie respective avec 945 points. Par contre, dans le classement par équipe, cette équipe sera classée à la première place de la catégorie mixte avec 1000 points.
- 6) Lors de la deuxième manche et des suivantes, les équipes composées des mêmes personnes **et inscrites au challenge**, (qui auront donc préalablement rempli un bulletin d'inscription au challenge) ne devront plus remplir de bulletin d'inscription à la course du jour. Une liste des dossards sera affichée à proximité de la table d'inscription et permettra ainsi à ces personnes, après consultation de la liste, d'aller demander leurs dossards moyennant le

montant de l'inscription et de la caution. Cette liste évoluera et sera actualisée en fonction de l'avancement du challenge

!!! Attention !!! UN DOSSARD = UNE EQUIPE IDENTIQUE : pas question de reprendre le même dossard si le partenaire n'est pas le même.

- 7) Les vélos électriques seront acceptés. Toutefois, il ne sera pas créé de catégorie pour ces équipes et participant(e)s. Elles apparaîtront dans le classement du jour. Elles ne seront ni récompensées en cas de victoire, ni reprises dans les classements généraux. **Ces équipes devront préalablement annoncer le fait qu'elles utilisent un vélo électrique et recevront 2 dossards consécutifs de couleur verte.** La participation sera également de 12 euros par équipe et la caution de 5 euros pour les dossards.

- 8) Les catégories. Sur la courte distance, il y a 12 catégories établies comme ceci :

- 1. Catégorie minime (né en 2010 et après) : une catégorie fille et une catégorie garçon.
- 2. Catégorie junior (né en 2007, 2008 et 2009) : une catégorie fille et une catégorie garçon.
- 3. Catégorie élite homme (né entre 1985 et 2006).
- 4. Catégorie vétéran (né en 1984 et avant).
- 5. Catégorie élite dame (né entre 1985 et 2006).
- 6. Catégorie aînée dame (née en 1984 et avant).
- 7. Catégorie mixte (catégorie réunissant 2 personnes de sexe différent soit : un élite homme et une aînée, un élite homme et une élite dame, un élite homme et une juniore, un élite homme et une minime née en 2012 ou avant, un vétéran et une élite dame, un vétéran et une aînée, une élite dame et un junior, une élite dame et un minime né en 2012 ou avant).
- 8. Catégorie vétéran / jeune (vétéran et un/e junior/e, vétéran et un/e minime né/e en 2012 ou avant).
- 9. Catégorie aînée / jeune (aînée et un junior/e ou une aînée et un/e minime né/e en 2012 ou avant).
- 10. Catégorie famille (adulte né en 2006 ou avant et un/e minime né/e en 2013 ou après).

Sur la longue distance, nous n'acceptons pas d'inscription dans les catégories minimales et famille. Pas de minime sur la longue distance quelle que soit la catégorie dans laquelle il souhaite s'inscrire. Lors de chaque remise des prix, la première équipe juniore et la première équipe minime fille seront récompensées.

- 9) Le chronométrage et la logistique seront assurés par Léon Poncelet et les résultats pourront être consultés sur le site du challenge Guérit. Les réclamations et demandes d'informations seront envoyées uniquement par mail à l'adresse suivante : info@challenge-guerit.be

- 10) Un ravitaillement sera offert aux participants à proximité de la ligne d'arrivée.

- 11) Après chaque manche, il sera procédé à une remise des prix.

- 12) Seront récompensés :

Les 3 premières équipes de l'épreuve du jour ainsi que la première équipe de chaque catégorie et cela sur les deux distances (rappel les vélos électriques ne sont pas concernés). Comme il ne peut pas y avoir de cumul au niveau des récompenses et dans la mesure où l'équipe classée première au scratch est aussi l'équipe classée première dans sa catégorie, nous remonterons dans les classements (catégories) afin de récompenser un plus grand nombre d'équipes. Il est demandé aux équipes d'être présentes au moment de la remise des prix. Il est aussi demandé aux lauréats du jour de ne pas consommer sur place, les bouteilles reçues comme récompense ; je compte sur vous.

L'heure de la remise des prix se doit d'être respectueuse de toutes les équipes ; celle-ci sera annoncée et affichée en fonction de l'avancement des arrivées. **Inutile donc de venir harceler le chronométreur et les organisateurs sous quelque prétexte que ce soit. Les résultats seront consultables sur le site du challenge Guérit.**

- 13)** Le classement individuel final ainsi que le classement final par équipe seront établis sur les 6 meilleurs résultats auxquels viendront s'ajouter des points bonus (50 points) par participation supplémentaire. Exemple : si je participe à 8 épreuves, mon résultat final sera l'addition de mes 6 meilleurs scores parmi mes 8 participations à laquelle viendront s'ajouter 2 fois 50 points c'est-à-dire 100 points. En ce qui concerne la catégorie des minimes garçons et filles, chacune de ces deux catégories sera de nouveau divisée en deux sous-catégories basées sur l'âge des participants/es : minimes filles nées en 2013 et après, minimes filles nées en 2010, 2011 et 2012. Idem pour les minimes garçons. **Ceci n'aura lieu que lors de la remise des prix finale.**

Classement individuel :

Catégories.	Années de naissance.	Courte distance.				Longue distance.			
Minime.	Nés en 2010 et après.	M/M							
Junior.	Nés en 2007 / 2008 / 2009.	M/J		J/J		J/J			
Elite Homme.	Nés entre 1985 et 2006.	E/E	E/J	E/M	E/V	E/E	E/J	E/M	E/V
Elite Dame.	Nées entre 1985 et 2006.	E/E	E/J	E/M	E/V	E/E	E/J	E/M	E/V
Vétéran.	Nés en 1984 ou avant.	V/V				V/V			
Aînée.	Nées en 1984 ou avant.	A/A				A/A			
Famille	1 personne (H ou D) né/e en 2006 ou avant et 1 enfant né/e en 2013 ou après.								
Mixte	Voir point 8 du règlement.								
Vétéran/jeune (garçon ou fille).		V/J		V/M		V/J			
Aînée/jeune (garçon ou fille).		A/ J		A/M		A/J			

Lorsque 2 équipiers ne font pas individuellement partie de la même catégorie, ils sont repris dans la catégorie du plus âgé en ce qui concerne le classement par équipe, exception faite s'il s'agit d'un vétéran et d'un élite, s'il s'agit d'une élite et d'une aînée. Dans ce cas l'équipe est reprise dans la catégorie élite.

- 14)** La remise des prix générale aura lieu le vendredi 29 mars à 20H00 à la salle « Le Cerf » située 42, Rue de Senzeilles à Cerfontaine.